

ASEG Hérault – Section Golf



Assemblée Générale Virtuelle
MARS 2021

***Nombre de Votants : 51 soit 73.91% le Quorum est atteint
l'AG virtuelle est Validée***

Présentation des bilans Annuels

RAPPORT MORAL EXERCICE 2020

Chères amies et chers amis,

Avant toute chose je voudrais donner des nouvelles de certains de nos membres.

Tout d'abord, nous avons eu la douleur de perdre notre ami, notre président d'honneur, le président de l'ASEG, Claude DAUGA ; terrassé par une rupture de l'aorte le 18 mars 2020. À la suite des 2 confinements, un hommage lui a été rendu le 26 septembre sur le site de La Barthe à Béziers en présence de nombreux amis, famille et proches, acteurs sportifs.

Le 26 novembre, nous avons appris le décès d'Andrée VASSALLO. Hospitalisée depuis huit jours au service de pneumologie de l'hôpital de Béziers, elle a été emportée par la COVID 19.

Un de nos invités permanent est aussi décédé dans l'année, il s'agit de Philippe GARNIER.

Notre ami, Alain DAUFES, atteint d'une importante maladie dégénérative des muscles ne sera plus parmi nous sur les parcours. Nous lui apportons tout notre soutien ainsi qu'à son épouse Arlette.

Grégory BIBAL se bat depuis plus d'un an contre une maladie embêtante lui procurant une importante gêne pour se consacrer à son sport favori. Il est indisponible actuellement.

Jean-Marie LANGLADE a quitté notre région pour sa région d'origine à cause d'une atteinte fulgurante de la maladie d'Alzheimer, son épouse Jacqueline, restée dans l'Hérault, a momentanément quitté le club.

Enfin, depuis le mois de mai, notre ami Frédéric ARCHO s'est courageusement battu contre une sévère maladie. À la suite de son combat incessant, accompagné par Loïque, leurs enfants et son médecin et grâce à un moral sans faille, les dernières nouvelles qu'il nous a adressées sont très bonnes. Il est en rémission et il ne lui reste plus qu'à se reconstruire physiquement pour nous rejoindre sur les greens.

Certains de nos membres ont quitté le club pour diverses raisons : il s'agit de David GAYRAUD, Dominique JONQUET et son compagnon, les couples HAMEON et VULLIERME, Bernard LEVADOUX et Cédric SANCHEZ.

En 2019 l'effectif de la section était de 85 adhérents. À la suite de toutes ces raisons il est passé fin 2020 à 69 adhérents avec 22 couples et 15 individuels comme membres AD/OD et 4 couples et 2 individuels comme membres extérieurs.

Soit 24 femmes dont 10 licenciés et 45 hommes avec 2 nouveaux membres.

Parallèlement la section est passée à 13 invités extérieurs.

Nous avons eu cette année la participation à nos sorties de 4 invités permanents (sur 5). Sur le nombre total d'adhérents, il y eu 56 commandes de licences et 10 rattachements au club, soit les mêmes chiffres qu'en 2019. Il y a 33 dames adhérentes dont 16 licenciées ou rattachées.

Compétitions Interrégionales d'Entreprise

- Engagement de 2 équipes dans le championnat des Clubs Occitanie par équipes, d'une équipe en championnat P&P Occitanie et d'une équipe au championnat régional de Pitch and Putt organisé par la nouvelle association créée, l'ASPPOM.

- en division 2 : 1 joueuse et 7 joueurs ont été inscrits en début de saison. 3 rencontres sur 4 ont été tenues. Les conditions sanitaires ont été la cause de 2 désistements et il a fallu faire appel à 2 joueurs de la division 3-GR2.

- en division 3-GR2 : 31 personnes ont été inscrites en début de saison mais très vite seulement 12 participants ont répondu favorablement au tableau de disponibilités. Sur les 4 rencontres prévues, 3 ont pu avoir lieu pour les mêmes raisons que la division 2. Les participants ont joué en moyenne 2 compétitions.

- en championnat P&P Occitanie réservé aux membres éligibles (salariés) : 3 joueurs ont été engagés.

- en Pitch and Putt ASPPOM : 13 joueurs ont été engagés à Lamalou, 11 à Massane et 8 à Coulondres.

Résultats :

- en 2ème division, bilan très satisfaisant car à l'issue des 3 tours disputés l'équipe s'est classée seconde. Comme d'autres équipes, il ne nous a pas été possible de disputer la finale de la zone Méditerranée. Mais la remontée en 1ère division a été effective.

- en division 3-GR2, notre équipe s'est classée 15^{ème} sur 18 équipes participantes et n'a participé à la finale...

- en P&P Occitanie, notre équipe n'a pu jouer le championnat à cause des restrictions prises par la FFG.

- en P&P ASPPOM, 5 joueurs du Gazélec ont été classés dans les 10 premiers à Lamalou, 3 à Massane et 1 à Coulondres. Au vu des 3 tours seulement tenus sur 8 rencontres, la finale a eu lieu, mais sans classement ni remise de lots. A la demande des organisateurs il y a eu peu de participants, avec seulement 5 participants du Gazélec Hérault et 2 ayant assisté au repas.

Compétitions CMCAS à l'intérieur de l'entreprise

Toutes les compétitions inter CMCAS, prévues pendant le 1^{er} confinement, ont été annulées de fait.

Golf Loisirs

Sorties organisées

La sortie prévue du 7 au 12 juin a été annulée car l'hébergeur, Bélambra, n'a pas pu assurer notre accueil pour les raisons de fermeture imposées par le gouvernement. Les golfs ont donc été prévenus de notre forfait.

Le séjour a été reporté à 2021. Bélambra nous a consenti un avoir constitué des acomptes versés par les participants. Ces acomptes serviront pour ceux qui sont inscrits pour 2021 et seront remboursés à ceux qui ne viennent pas en 2021.

La sortie en Espagne, organisée de main de maître par Pierre IDOPE, a eu lieu du mercredi 14 octobre au vendredi 16 octobre 2020.

L'équipe était composée de 8 golfeurs dont 2 invités et de 7 accompagnantes dont 2 invitées.

Le mercredi 14 octobre les golfeurs ont joué sur le magnifique golf de Mas Nou sur les hauteurs de Playa D'Aro.

Le jeudi 15 ils se sont retrouvés sur le golf de Pals dans un décor forestier en bordure de la mer.

Malheureusement à partir du 15 octobre au soir les restaurants ont été fermés dès le jeudi 15 et certains joueurs et leurs épouses ne sont pas allés jouer sur le golf de Santa Christina le vendredi 16 pour ces raisons. Seuls 5 joueurs y sont allés mais n'ont pas pu manger au restaurant du golf. Les 3 golfs étaient

parfaitement entretenus. Le séjour s'est déroulé dans de très bonnes conditions malgré les mesures sanitaires strictes appliquées par l'hôtel COSTA BRAVA de Playa d'Aro. Tous les participants ont été satisfaits de passer ces 3 jours dans un hôtel rénové avec toujours la superbe vue sur la méditerranée

Stages de perfectionnement

Deux stages pour joueuses et joueurs confirmés ont été organisés :

- Le premier, organisé par Jonathan à Saint-Thomas le 21,22 et 28,29 février, a vu 1 joueuse et 8 joueurs suivre les cours dispensés par Jérôme. Putting, petites et longues approches, amélioration des swings aux fers, aux bois de parcours et au drive.

- Le second, organisé par François à la veille du premier confinement, du 9 au 12 mars au golf de St Cyprien a vu 12 golfeurs dont 3 femmes participer à ce stage. Logés à l'institution CCAS de St Cyprien formule petit déjeuner et repas du soir en self de plats cuisinés.

Les cours ont été dispensés le matin avec là-aussi le perfectionnement de toutes les formes de jeu. Les après-midis, les participants ont pu apprécier le 18 trous Canigou-Etangs avec des départs échelonnés de 12 h 20 à 13 h 00.

Challenges internes

- Pour différentes raisons, dont le COVID, le **Challenge Tanguy ARCHO** n'a pas eu lieu cette année.
- Le Challenge interne P&P a eu lieu le 12 juin sur le golf de Narbonne. Il a réuni 23 joueuses et joueurs, toujours dans une très bonne ambiance.
En brut, Pierre IDOPE, Michel BASTIDE et Alain CAVADORE ont terminé 1, 2,3 chez les hommes.
Thérèse et Paule se sont classées 1 et 2 chez les dames.
En net, en enlevant le classement brut, Jonathan PACCHINI, Hugo GANTEAUME et Henri CAUSSADE ont terminé 1, 2,3 chez les hommes.

Lors de la remise des prix, en accord avec le bureau, le président a annoncé que ce challenge prendrait dorénavant le nom de Challenge P & P Claude DAUGA vu son affection sur ce type de jeu.

Vie de la section

- AG de la section le 18 janvier 2020 à l'institution CCAS du Cap.
- Remplacement du secrétaire de l'association organisatrice du challenge Pitch and Putt Occitanie Méditerranée (ASPPOM). Daniel MARTINEZ remplace Christian RAFFY.
- Préparation de l'AG par le CA le 14 décembre en visio-conférence animée par la représentante aux sports de la CCAS

CONCLUSION

En 2020, le nombre de participants aux compétitions sportives a été bien inférieur à 2019.

Ceci est surtout dû à la diminution importante du nombre de compétitions lié au fait des conditions sanitaires imposées par le gouvernement avec deux confinements interdisant la pratique du golf en compétition.

Malgré tout le manque d'assiduité a tout de même été flagrant et l'intérêt sportif des formules de jeu peu propice à la ferveur de notre population de golfeurs.

Les résultats sportifs en compétition golf d'entreprise dans les différentes divisions ont été corrects.

Le nombre de participants à la sortie loisirs d'octobre a été relativement faible, toujours en raison des conditions sanitaires.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les membres du bureau, du CA et de la commission sportive pour leur implication. Notre club comprend de plus en plus de capitaines et d'organisateur très actifs et responsables.

La prévision de l'effectif pour 2021 est à la baisse. Il va donc falloir mettre un coup de pouce sur les stages de découvertes auprès des bénéficiaires afin de continuer à mettre en avant la pratique sportive du golf dans notre CMCAS au travers de notre association sportive.

Tout cela bien entendu si les conditions sanitaires dues à la COVID 19 s'améliorent.

Bilan financier

Résultat fin 2020 :

Le résultat positif de **3081€72** est dû à la baisse des activités de 57% entraînant des dépenses prévues non réalisées en 2020

Le solde des comptes au Crédit Mutuel au 31 décembre 2020 est créditeur de **12 014€10** avec des règlements de 2020 non débités pour **1453€75** Royan et les règlements des Cotisations et Licences 2021 pour **3246 €** et des abonnements aux golfs pour **1189€ €** (voir fichier Trésorerie 2020) soit un solde de trésorerie fin 2020 de **6089€88**.

Commentaire des résultats 2020 par notre trésorier

Cotisations :

69 adhérents dont 26 couples - 17 individuels **et 10 Ext** : 4 couples ext - 2 individuels ext

Non compris 10 invités.

Soit (24 femmes dont 10 licenciés et 45 hommes) avec 2 nouveaux membres et 5 départs.

Licences 2020 :

Licenciés à la FFG : 61

Licenciés AS GAZELEC GOLF HERAULT : 45

Licenciés rattachés AS : 18 (St Thomas 3 - Cap d'Agde 4 - La Grande Motte 5 - Fontcaude 4 - Lamalou 2)

Abonnements Golf : Fontcaude **12** GGH + **1** ext - Lamalou **10** GGH + **1** ext

Carte Golfy : 10 dont 6 platinum non compris les cartes des abonnés dans les golfs.

Subventions :

Mairie de Béziers : 800 € versé en 2020

CMCAS ASEG : 3500 € dont 1000 € versé fin mars, 1000 € versé en septembre et solde 1500 € versé en novembre (montant réduit de 38%)

Soit une réduction de 2169 € demande initiale 5669 €. Effet Confinement et Fermeture des Golfs et suppression des compétitions

Participation aux Green-fees 2020 :

La participation du club a été de 30€ pour le green-fee 18T à 42€

La participation du club a été de 15€ pour le green-fee P&P à 22€

Compétitions Sénior :

Nous avons eu une participation allant de 21 joueurs jusqu'à 7 joueurs. Pour 25 seniors engagés > moyenne 13 joueurs par golf. Par rapport à nos prévisions il y a une baisse de l'équivalent de 155 GF

Montant de la participation 30€ pour des green-fees à 42€.

Nous avons financé 63 GF pour 66 GF payés aux golfs sur 5 compétitions sans Finale

Compétitions Ligue :

Nous avons eu une participation correcte pour les compétitions par équipe.

2ème division : 3 compétitions jouées sur 4

3ème division Groupe 2 : 3 compétitions jouées sur 4

Nous avons financé 30 GF pour 29 GF payés aux golfs

Il faut insister auprès des joueurs inscrits sur leur sensibilisation à tenir leurs engagements.

Compétitions Pitch & Putt : total de 27 joueurs sur 3 journées

Nous avons joué 3 compétitions sur 8 dont la finale fictive.

Nous avons financé 35 GF pour 35 GF payés aux golfs

Remarque sur les frais d'engagement des équipes en 2021 :

Compte tenu du nombre très faible de compétitions et de l'absence de finales. Il a été demandé au Président de demander une baisse des frais d'engagement pour 2021.

En conséquence les frais d'engagement sont de 10 € pour les seniors, gratuits pour les joueurs de P&P inscrits en 2020. Le tarif de ces coûts est en attente pour les compétitions Ligue.

Challenges :

Le Challenge Sud-Est : annulé. Le Challenge Centre-Sud : annulé. Coupe des Présidents Challenge Cheminot : pas en 2020. Challenge Tanguy Archo & Inter-Laro : annulé. Challenge Occitanie : annulé

Assemblée Générale : Pas d'initiation de nouveaux membres

Ecole de Golf : Rien en 2020 suite COVID.

Accompagnement nouveaux membres : Rien en 2020 suite COVID.

Cours de golf collectifs :

Stage St Cyprien : Organisé par F Pépin : 12 participants

Stage St Thomas : Organisé par J Pacchini : 9 participants

Cours Individuels : Rien en 2020 suite COVID. 1 membre a pris 3 h de cours sur Fontcaude,

Sorties Loisirs :

La semaine à Royan a été reportée en 2021 suite confinement : Acomptes reportés sur 2021 (26 participants dont 18 golfeurs /golfeuses)

Le « Week-End » à Platja d'Aro organisé par Pierre Idoipe (17 participants dont 6 extérieurs) a pu être réalisé en octobre

Les documents financiers seront disponibles à la demande, notre trésorier se tient à disposition pour les envoyer aux membres, qui pourront faire une demande à travers le site de la section, rubrique contact.

<http://gazelec-golf-34.e-monsite.com/>

VOTE pour Quitus : Résultat du vote Informatique Quitus des comptes 100%

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Le bureau et Michel demande l'aide d'un ou une Trésorier(ère) pour préparer un éventuel départ de ce dernier.

Subvention Cmcas 2021 :

Accord sur un montant de 5000€ sur un montant demandé de 6000€

Montant subvention Mairie de Béziers 1040€

Budget Prévisionnel 2021

Hors Compétitions :

Licence 2021 : 56€ -

Carte Golfy Indigo 39€, Platine 80€

Cotisation membre inchangée : Indiv 35€ - Couple 55€ - Indiv Ext 45€ - Couple Ext 70€

Assurance responsabilité civile de l'AS à la Fédération Française du Bénévolat et de la via

Associative (FFBA) : Cotisation 90€ > 75 membres + Protection juridique 40€ + Cotisation AS 47€ soit 177€ La garantie annulation séjour est à 2% du montant du séjour.

Séjour découverte et week-end :

Un encas pour la restauration du midi du séjour découverte (golfeurs et non golfeurs) sera négocié avec l'hôtel et inclus dans le coût de la participation.

Aucune annulation en cours de séjour (forfait hôtel) ne donnera lieu à remboursement (ex : repas non pris, réduction de séjour : départ anticipé.) sauf parcours de golf non joué et non réglé.

PREVISIONNEL 2021

Budget de fonctionnement

Reprise sur provisions ex antérieur : 1850€	Dépenses	Recettes	Coût	%
Cotisations - Subvention Mairie - Fonctionnement	4 829 €	10 093 €	-5 264 €	
Subvention Cmcas : 5000€ - Mairie : 1040€		5 000 €		

Activités internes hors compétition

	Dépenses	Recettes	Coût	%
Sortie découverte golfs juin 2021	18 300 €	16 380 €	1 920 €	
Week-End sept 2021	8 600 €	7 900 €	700 €	
Semaine Stage Golf	2 880 €	2 080 €	800 €	
Challenge Tanguy Archo	2 240 €	1 740 €	500 €	
Challenge Pitch & Putt	690 €	515 €	175 €	
Accompagnement new membres	800 €	400 €	400 €	
Cours de perfect collectif	3 000 €	2 430 €	570 €	
Assemblée Générale	1 000 €	800 €	200 €	
Abonnements Golfs	22 462 €	22 462 €	0 €	
	59 972 €	54 707 €	5 265 €	51,3%

Activités compétitions Golf Entreprise

	Dépenses	Recettes	Coût	%
Championnat individuel Seniors + P&P	10 750 €	7 279 €	3 471 €	
Championnat individuel Ligue Occitanie	180 €	120 €	60 €	
Droit d'engagement Seniors & Ligue	380 €	380 €	0 €	
Championnat par équipes Ligue Occitanie	2 813 €	1 940 €	873 €	
	14 123 €	9 719 €	4 404 €	42,9%

Challenges CMCAS

	Dépenses	Recettes	Coût	%
Challenge Inter CMCAS Trophée Occitanie	1 050 €	855 €	195 €	
Coupe des Présidents Trophée R. Cheminot	0 €	0 €	0 €	
Challenge CMCAS Sud-Est	920 €	720 €	200 €	
Challenge CMCAS Centre Sud	920 €	720 €	200 €	
	2 890 €	2 295 €	595 €	5,8%
Total Général :	81 814 €	76 814 €	5 000 €	

***VOTE du Budget prévisionnel 2021 : Résultat du vote Informatique
approbation du Budget Prévisionnel 100%***

Pour 2021, 69 adhérents, et 61 licenciés. Un remboursement d'une partie de la licence, sur proposition de Frédéric ARCHO, sera fait par le trésorier afin de permettre à tous les joueurs licenciés de bénéficier des bons résultats 2020.

- **Cotisations, licences et vignettes 2021, Green Fees**

Cotisations membre inchangée :

Individuelle ayant droit : **35€**

Couple ayant droit : **55 €** (si le conjoint(e) est non-golfeur, la cotisation couple permet au conjoint(e) de participer aux animations, sorties, stages, etc.)

Enfant ayant droit : **10 €**

Individuelle membre extérieur : **45€**

Couple membres extérieurs : **70 €**

Licences

- **Adulte : 56 €**
- **Jeune adulte : 32 €**
- **Jeune : 21 €**
- **Enfant : 18 €**

Un avoir de **16€** par licence sera mis en avoir pour chaque joueur ayant payé le montant de la licence 2021 pour donner suite à l'appel de cotisations de 56€, sur proposition de Frédéric ARCHO.

Vignette 2021

Pour ceux qui prennent leur licence avec l'association sportive d'un golf (Fontcaude - Massane - St-Thomas - La Canourgue, La Grande-Motte, etc.. .). La vignette est indispensable pour le rattachement à l'association sportive du GAZELEC GOLF HERAULT de la FFG. **Coût : 5 €**

Green-fee 18T 2021 : 45 € pour les compétitions Golf Entreprise,

Green-fee P&P 2021 : 24 € pour les compétitions Pitch & Putt

La participation des engagés est donc la suivante :

45€, 24 €, pour les membres extérieurs

30 €, 15 €, pour les membres OD (Ouvrant Droit) ou AD (Ayant Droit)

Golfy : Pour toute information, vous pouvez consulter le site www.golfy.fr

Coût membre 2019 (à jour de sa cotisation) : **Indigo 39 € , Platine 80€.**

Info : *Vous avez la possibilité, lors des compétitions réglées par le capitaine de votre équipe respective, de faire valider votre Green-Fee sur votre carte Golfy. (Sur les Golfs affiliés à GOLFY bien sûr)*

• **Election du Conseil d'Administration**

Conformément aux statuts les 8 membres du CA doivent être élus chaque année.

Les statuts stipulent que les membres extérieurs de l'association ne peuvent être élus au CA. Ils font partie intégrante de la Commission Sportive.

Une demande d'appel à candidature a été envoyée en même temps que la convocation à l'AG.

Sont candidats pour un mandat d'un an, les membres suivants :

Michel BASTIDE, Christian RAFFY, Frédéric ARCHO, François PEPIN, Pierre LAPLISE, Alain CAVADORE, Jonathan PACCHINI et Daniel MARTINEZ.

La Nomination du Bureau se fera lors d'une réunion par visio-conférence du CA, (une fois les bulletins de vote dépouillés) le résultat vous sera communiqué ultérieurement.

***VOTE pour l'élection du CA : Résultat du vote Informatique
Election des membres du CA les membres qui se présentent sont
Elus avec 100% des votes***

Révision des Statuts et Règlement Intérieur

Pas de modification des Statuts et du règlement intérieur, seul le document « Rôle des Capitaines » est modifié, allez dans le menu Compétitions du site pour le consulter

• **Certificats médicaux,**

Le **certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf est toujours obligatoire** pour participer aux compétitions **avec la mention obligatoire suivante** :

« Pas de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du golf en et hors compétition ».

Il doit être transmis au Président ou au Trésorier par tout nouveau licencié. Ces derniers le valident sur le site Extranet de la FFG.

Vous devez fournir un Certificat Médical pour la saison 2021 si :

- Vous n'étiez pas licencié en 2020
- Vous étiez licencié en 2020 mais vous n'avez pas fourni de Certificat médical ou vous n'avez pas complété le questionnaire de Santé en 2020
- Vous avez répondu positivement à, au moins une des rubriques du questionnaire de santé pour 2021
- Vous avez fourni un certificat médical en 2018 et avez complété votre questionnaire santé en 2019 et en 2020

Une fois enregistré le Certificat médical est valable **3 ans** sous réserve de renouveler sa licence chaque année **sans interruption**, de répondre annuellement à un questionnaire de santé, et **d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions.**

Vous devez compléter un questionnaire de santé pour la saison 2021 si :

- Vous étiez licencié en 2020 et vous avez fourni un Certificat médical en 2020
- Vous étiez licencié en 2019 et 2020 et vous avez fourni un Certificat médical en 2019 et complété un questionnaire de santé en 2020
-

L'absence de certificat médical valide bloque l'inscription du joueur en compétition sur l'Extranet de la FFG.

Ci-dessous le lien vers le site de la FFG pour les plus curieux dans votre espace licencié : [EL | Licence \(ffgolf.org\)](#).

**Chaque licencié devra valider son certificat médical sur le site de la FFG, une dérogation pourra être acceptée pour ceux qui ne maîtrisent pas l'outil internet.
Lien vers site : [EL | Accueil \(ffgolf.org\)](#)**

• **Découverte, Initiation, perfectionnement et Ecole de Golf**

Découverte

RAS

Perfectionnement

Une enquête a été faite en fin d'année, pour des stages de perfectionnements sur le petit golf de VERCHAMPS à Castelnau le Lez, mais le COVID nous a empêché de réaliser ces stages ils seront reprogrammés en 2021, dès que la pandémie nous le permettra, avec les mêmes personnes et d'autres s'il y a des candidats.

Un stage prévisible à Saint Thomas pour 5 à 8 personnes. Christian, Jonathan

Cours individuels : ils seront également proposés cette année par les membres de la commission sportive à désigner pour chaque golf. (Fontcaude, St Thomas, Lamalou ou plus.)

François se propose d'organiser comme en 2020 un stage de perfectionnement à Saint Cyprien, et nous a parlé de Stage à KAYSERSBERG, piste à approfondir.

Nous envisageons un séjour « Cours et parcours » en mars 2021 à St Cyprien comme en 2021 : sur 3 jours ; 3h de cours le matin suivi d'un parcours sur le 18 trous Canigou-Etang (240€ par golfeur pour 9h de cours et 3 gf) hébergement à la CCAS St Cyprien en formule prêt d'institution et repas en self un sondage a été réalisé pour voir qui est intéressé. **Pour l'instant l'institution est fermée cause COVID et ce stage est reporté.**

Le Golf Club de Fabrègues, nous propose une formule de groupe pour le GAZELEC en fonction du nombre de personnes qui prendraient la carte. L'offre serait de 300€ les 12 mois au lieu de 400€.

Il s'agit d'un 6 trous compact, où vous pouvez jouer à tout moment sans réservation. Parcours très technique et intéressant pour le petit jeu et parfaire les approches et putting.

Présence d'un practice et également d'un simulateur « Trackman » indoor (Hors abonnement)

Possibilité également de négocier des cours collectifs avec un pro.

Ci-joint lien du site internet : <https://golfclubfabregues.com/>

C'est Jean-Marc DAUGA qui s'occupe de recenser les personnes intéressées, vous pouvez le contacter au 06.32.59.49.89 ou par mail à jm.dauga@orange.fr pour plus d'informations. Réponses souhaitées avant le 31 mars 2021.

- **Sorties loisirs, programmées en 2021**

Calendrier sur le site <http://gazelec-golf-34.e-monsite.com/pages/calendrier-2.html>

Sortie d'une semaine.

Proposition Christian. Sortie reprogrammée à Royan au Belambra de La Palmyre du 6 au 11 juin.

Golf de ROYAN le 7 juin : [Golf de Royan - Magnifique parcours de 18 trous de golf à St-Palais-sur-Mer, Charente-Maritime \(17\)](#)

Golf de La Rochelle La Prée le 8 juin : [Golf de La Prée La Rochelle - Votre golf à La Rochelle](#)

Le 9 juin : Visite des **GROTTES MUNICIPALES DU RÉGULUS**. Situé sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde [Les Grottes du Régulus | Le site troglodytique municipal de Meschers \(grottesduregulus.com\)](#)

Golf de Sainte le 10 juin : [Golf Louis Rouyer Guillet \(golf-saintes.fr\)](#)

Golf de Bordeaux Cameyrac : [UGOLF Bordeaux-Cameyrac - Golf Nouvelle Aquitaine - Golf Gironde \(jouer.golf\)](#), sur le chemin du retour

Sortie septembre, octobre

Sortie à PUIGCERDA avec hébergement possible à Matemale organisé par Pierre Idoipe, du 20 au 23 septembre.

• Abonnements Fontcaude, Lamalou, Saint Thomas

FONTCAUDE : Nous sommes toujours 13 à prendre l'abonnement collectif à Fontcaude en 2021 : l'arrivée de Maxime Roch compense le départ de Patrice Gibaudan

- 9 individuels : MM Ansoud, Archo, Caussade, Cavadore, Gibaudan (Bernard), Idoipe, Laplise, Roch, Saint-jean
- 2 couples : Devic et Pepin

L'abonnement est valable 13 mois du 15 février 2021 au 15 mars 2022

A régler au GGH (par virement bien sûr) avant le 31 janvier 2021 la somme de **1356 €** (ou 2199€ pour les couples)

Possibilité de régler en 3 fois : 452 € avant le 31 janvier, 28 février, 31 mars 2021 (733 € pour un couple)

LAMALOU : Renouvellement des tarifs préférentiels à Lamalou , -27%, 8 participants

SAINT-THOMAS : moins 10% sur l'abonnement, et les Green Fee au prix de Golfy

• Désignation des membres de la commission sportive

Sont membres de la commission sportive les membres du CA avec en plus : Alain Boixadéra, Pierre IDOPE, Jean Louis BEZARD.

Jacqueline Langlade n'en fera plus partie (raisons personnelles)

• Compétitions par équipe Golf Entreprises Occitanie

Calendrier sur le site <http://gazelec-golf-34.e-monsite.com/pages/calendrier-essai.html>

Les capitaines d'équipes lanceront une pré-enquête pour connaître les volontaires

Compétitions : Ligue Occitanie

Compétitions :

À la suite de la réunion du GIE le 26/11/20

Coût green-fee 18T 2021 : Senior ou Ligue 45€ - Participation joueur 30€

Coût green-fee P&P 2021 : 24€ - Participation joueur 15€

Compétitions Ligue Occitanie (hors sénior) :

Les participations des joueurs aux compétitions seront réglées avant chaque compétition, par virement au plus tard la semaine précédant la compétition car nous achetons les green-fees sur le site Sud France Golf pour pouvoir inscrire les joueurs. (voir modalités de remboursement – règlement intérieur)

Les Capitaines inscriront les joueurs aux compétitions et informeront le Trésorier via l'application pour réaliser le règlement des golfs par virement

Engagement des équipes Ligue : 55€ / Division et 45€ pour le P&P

Participation aux droits d'engagement : 5€ par joueur

Provisions pour Compétitions P&P (Finales) : 0€ par joueur

Nota : pour chaque compétition, les capitaines (voire vice-capitaine) inscrivent sur SUD France GOLF les joueurs désignés. Ils récupèrent la facture qu'ils envoient au trésorier. Le rôle des Capitaines a été réécrit pour 2021 avec Michel et Daniel

• Compétitions seniors Golf Entreprises Occitanie

• ENGAGEMENT CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DES SENIORS

Ce championnat se déroule le mardi et comprend 11 compétitions disputées sur les parcours des golfs de la région. La finale est normalement réservée aux golfeurs ayant participé à au moins 8 compétitions.

Notre capitaine Alain CAVADORE vous a adressé l'enquête de participation.

- *Coût de l'engagement : 10 Euros (-50% suite annulations compétition COVID-19 en 2020)*
- *Green-fee à 45€ > Participation golfeur : 30 Euros*

Alain votre capitaine vous fera parvenir une enquête DOODLE pour chaque journée

Pensez à répondre à chaque fois que vous participez ou non, mais répondez. Pensez aux personnes qui s'impliquent

Vous pouvez voir la liste des compétitions sur le site du club : [Compétitions Sénior \(e-monsite.com\)](http://www.competitions-senior.com) ou sur le site : <http://www.golf-corpo-lr.com/>

Nous faisons partie de la POULE D

CALENDRIER ARGE-LR 2021	Gazelec Herault poule D		
Mar 26 janv	MASSANE A+B	LA GDE MOTTE C+D	Reporté
Mar 9 févr	MASSANE bis C+D	LA GDE MOTTE bis A+B	Reporté
13/2 au 1/3	CONGES	SCOLAIRES	
Mar 2 mars		CAMPAGNE B+D	Reporté
Lun 15 mars	CAMPAGNE bis A+C		
Mar 30 mars	SAINT THOMAS A+B	AGDE C+D	
Mar 13 avril	SAINT THOMAS bis C+D	AGDE bis A+B	
17/4 au 3/5	CONGES	SCOLAIRES	
Mar 4 mai	COULONDRES B+D		
Jeudi 6 mai	FONTCAUDE A+C		
13 au 17 mai	PONT DE	L'ASCENSION	

Mar 18 mai	COULONDRES bis A+C	FONTCAUDE bis B+D	
Mar 1 ^o juin	MIRAMAS A+D		
Mar 8 juin	CARCASSONNE C+D		
Mar 15 juin	MIRAMAS bis B+C		
Jeu 1 ^o juillet	VACQUEROLLES A+B		
Ma 14 sept	CARCASSONNE bis A+B		
Ven 1 ^o oct	VACQUEROLLES bis C+D		
Ma 19 oct	FINALE COULONDRES ABCD		

• Compétitions P&P Golf Entreprises OCCITANIE ASPPOM

Compétition organisée par l'ASPPOM, Christian RAFFY était membre du CA et Secrétaire de l'ASPPOM, il est remplacé par Daniel MARTINEZ.

Ce championnat se déroule le samedi et comprend 8 compétitions (7 rencontres plus 1 finale) disputées sur les parcours des golfs de la région.

Notre capitaine Daniel MARTINEZ, vous a adressé l'enquête de participation et les règles de cette compétition. Coût de l'engagement : 10 Euros pour les nouveaux joueurs

Participation aux compétitions P&P 2021

(message ASPPOM)

S'agissant des cotisations réglées par les clubs participants pour 2020, étant entendu que nous ne les avons pas affectées à leur destination initiale, nous avons décidé de considérer que celles-ci constituent une avance sur celles de 2021. Autrement dit, nous ajusterons pour l'année prochaine les cotisations demandées, en plus ou en moins selon le nombre de participants par club (appel de fonds ou remboursement si plus ou moins d'inscrits en 2021 pour chacune des AS). Elles seront affectées comme prévu à l'organisation de la finale et à la distribution des prix et récompenses aux plus performants.

• Challenges CMCAS

Le montant de la participation du GGH sur les Challenges inter- Cmcas sera revu à la hausse afin de réduire le montant à la charge des participants.

Challenge Sud-Est, 14 mai au Golf du Luberon (Manosque)

Challenge inter CMCAS OCCITANIE (Gard, Hérault, Aude et PO, Toulouse ...) et Challenge Centre Sud qui sont regroupés, aura lieu le 28 mai au Golf de NIMES VACQUEROLLES

Trophée Richard Cheminot : pas cette année

Pour toutes ces compétitions, il sera envoyé par le responsable de l'organisation une enquête Doodle quelque temps avant la manifestation, avec tous les détails (hébergement, coût des green-fees...)

- **Challenge Tanguy Archo et inter LARO**

Proposition de Frédéric.

Frédéric nous rappelle que ce challenge a été repoussé plusieurs fois, il demande de passer à une nouvelle année et nous proposera une date.

Pour le lieu, 3 pistes : FONTCAUDE, COULONDRE ou SAINT THOMAS

Le Challenge est reconduit avec la même formule de jeu, le vainqueur du Challenge est désigné par un classement en stroke-play net avec un handicap de jeu plafonné à 36 et il y a deux classements annexes en net stableford Hommes et Dames sans limitation d'index.

Participation de nos collègues Gardois, Audois et Pyrénéens, participation financière de la section pour l'achat des lots.

- **Challenge Pitch & Put Inter CMCAS LARO**

Il sera organisé courant juin l'année 2021 sur le Golf de La grande Motte date à définir, Organisation Jean Louis BEZARD.

Questions diverses

- **Polos, pulls (Dames)**

Une commande sera faite cette année sur des propositions de Laurent SCHWARTZ de la société GIBERT, en termes de polos, pulls, coupe-vent, sera envoyée par Daniel.

- **Recherche de Sponsors et partenariats**

A débattre en AG et réaliser un vote, estes vous favorable à ce que nous recherchions des partenaires ou Sponsors pour notre club

VOTE pour Sponsors : Résultat du vote Informatique pour la recherche de sponsors 92,16% (soit 4 abstentions)

- **Sorties 2022**

Prévoir pour 2022 le lieu et la période de notre Sortie d'une semaine

Andalousie (voir proposition de Jonathan)

Valencia (proposition de Pierre Idoipe)

Kaysersberg (Proposition François)

- **Site internet du club**

Une demande sera envoyée à chaque nouveau membre par le site du Gazelec Golf Hérault afin de recevoir la « Newsletter » (2 à trois par an maximum) à l'@dresse mail des nouveaux adhérents.

Votre site internet : [gazelec herault \(e-monsite.com\)](http://gazelec.herault(e-monsite.com))

- **DESIGNATION DU BUREAU**

Sont désignés pour un an :

Président : CHRISTIAN RAFFY

Trésorier : MICHEL BASTIDE

Secrétaire : JONATHAN PACCHINI

FIN DU COMPTE-RENDU D'AG VIRTUELLE

Merci de votre compréhension et de votre participation

Le bureau

